


# LES COUPES BUDGÉTAIRES DANS LA FILIÈRE DES ARTS VISUELS SUITE AUX ANNONCES DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

16 décembre 2024 - Liste non exhaustive des coupes budgétaires officialisées dont le Pôle arts visuels a eu connaissance. N'hésitez pas à partager vos infos en nous contactant par mail à : [contact@poleartsvisuels-pdl.fr](mailto:contact@poleartsvisuels-pdl.fr) afin que nous puissions mettre à jour régulièrement le recensement.

 dès 2025

 - 50 % en 2025 et -100 % en 2026




## PAYS DE LA LOIRE

Pôle arts visuels Pays de la Loire	 - 123 000 €
FRAC des Pays de la Loire	 - 300 000 €
Réseau d'artistes Pays de la Loire	 - 4000 €

## LOIRE - ATLANTIQUE

Bonus	 - 9 000 €
Mire	 - 10 000 €
Centre Claude Cahun	 - 30 000 €
Le MAT, Centre d'art du Pays d'Ancenis	 - 28 500 €
Le Rayon Vert	 - 3000 €
RDV	 - 7 200 €
Le VAN	 - 150 000 €
Zoo Galerie	 - 14 600 €
ALL READY MADE	 - 5 600 €
Paradise	 - 3600 €

## MAYENNE

L'art au centre	 - 1 500 €
Le Kiosque	 - 12 600 € (et toutes disciplines confondues : - 69 000 €)
Centre d'art contemporain de Pontmain	 - 21 700 €

## MAINE - ET - LOIRE

Blast  - 9 700 €

## SARTHE

Piacé Le Radieux  - 11 700 €

À noter que les dispositifs de soutien aux résidences comme Médicis sont supprimés dès 2025. Il est à craindre que les autres aides dédiées aux arts visuels le soient également. Ces chiffres ne reflètent que la situation des structures, mais toucheront par effet domino les artistes-auteur-ices, indépendant-es et autres prestataires, relié-es de manière interdépendante à ces structures. Le vote du budget est prévu les 19 et 20 décembre prochain.

